



**Commune  
de Finhaut**

Tél. +41 (0)27 768 12 10  
Fax +41 (0)27 768 14 10  
commune@finhaut.ch  
www.finhaut.ch

1

## **CONTRAT DE PRET pour le montant de CHF 500'000.00**

**du 23 juillet 2012**

entre

LA COMMUNE DE FINHAUT  
1925 FINHAUT

et

TELEMARECOTTES SA  
Place de la Télécabine 5  
1923 LES MARECOTTES

Le prêt suivant est accordé :

Prêteur : Commune de Finhaut  
Emprunteur : TéléMarécottes SA  
Montant du prêt : CHF 500'000.00 (cinq cent mille francs)  
Durée du contrat : 23.07.2012 – 23.07.2015, option de prolongement de 2 ans avec les mêmes conditions. Le prolongement doit être demandé 6 mois avant la date d'échéance.  
Taux d'intérêt : 0.5 % fixe  
Echéance de l'intérêt : Annuelle, le 23.07  
Résiliation : Par consentement mutuel

**Ainsi fait en -2- exemplaires**

Finhaut/Les Marécottes, le 23 juillet 2012

TéléMarécottes SA  
Pour le Conseil d'Administration

Pierre-Angel Piasenta  
Président



Jean-François Délez  
Vice-Président



Commune de Finhaut

Pascal May  
Président



Gilbert Farquet  
Secrétaire

